



Gamme Impact ISR

## Impact ISR Protection 90

Protéger vos intérêts est  
dans notre nature

### **ÉPARGNE SALARIALE**

BANQUE DE FINANCEMENT & D'INVESTISSEMENT  
ÉPARGNE

**SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS**

The background is a solid teal color. At the top, there is a pattern of thin, white, diagonal lines. In the lower half, there is a close-up image of a butterfly with dark wings and a lighter center, perched on a flower. A soft, glowing sun is visible in the background behind the butterfly.

# Impact ISR Protection 90

Vous souhaitez donner  
du sens à vos placements  
tout en combinant recherche  
de performance et protection  
des sommes investies...

Avec Impact ISR Protection 90,  
votre entreprise vous propose  
le 1<sup>er</sup> fonds d'épargne salariale  
socialement responsable  
à capital protégé.

## UN INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE (ISR) GÉRÉ...

---

### ... selon un engagement fort et un processus extrêmement rigoureux

---

Si Impact ISR Protection 90 s'attache à vous apporter de la rentabilité financière, ses critères de placement vont bien au-delà des critères financiers traditionnels.

En effet, Impact ISR Protection 90 concilie également **la recherche d'une politique sociale équilibrée, le respect de l'homme, de l'environnement et des générations à venir.**

Mieux, ce n'est qu'après avoir sélectionné les titres les plus responsables, que sont recherchés, pour vos soins, les titres ayant le plus grand potentiel de performance.

**La prise en compte des enjeux de développement durable** dans la sélection de ces titres permet, de plus, d'évaluer certains risques (risque de réputation par exemple, à éviter dans les placements) et d'identifier les investissements à fort potentiel (énergies renouvelables...).

**Elle donne donc du sens à vos placements, procure une espérance de rendement importante à moyen/long terme et incite les entreprises à adopter un comportement de plus en plus responsable.**

### Par les pionniers de l'épargne salariale ISR

---

**Natixis Asset Management et Natixis Interépargne sont les pionniers de l'ISR :**

- > lancement dès 1999 du 1<sup>er</sup> FCPE géré selon une approche ISR ;
- > 1<sup>er</sup> reporting extra-financier portant sur la gestion de l'épargne salariale ISR ;
- > une expérience de plus de 25 ans en gestion ISR.

## UN INVESTISSEMENT COMBINANT PERFORMANCE ET PROTECTION DU CAPITAL INVESTI À TOUT MOMENT<sup>(1)</sup>

Au travers notamment d'un actif sécurisé, investi en produits monétaires, Impact ISR Protection 90 vous garantit une **double protection** :

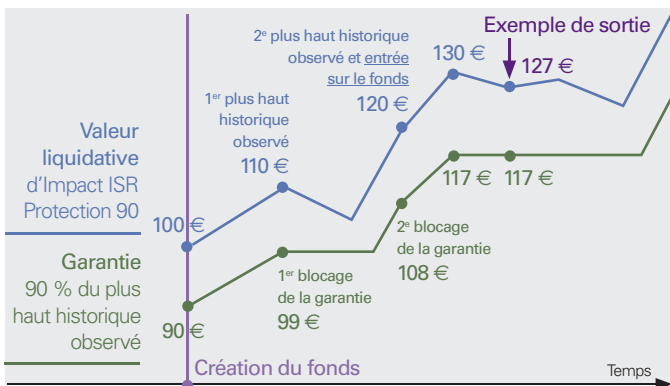
La garantie de percevoir, à tout instant<sup>(1)</sup>, au minimum **90 % de la plus haute valeur liquidative observée depuis la création du fonds**

**Valeur liquidative** : prix de souscription ou de vente d'une part du fonds, calculé en fonction de l'évolution des marchés.

**Plus haut historique** : plus haute valeur liquidative observée depuis la création du fonds.

Ainsi, à chaque nouveau plus haut historique atteint par la valeur liquidative d'Impact ISR Protection 90, la garantie de 90 % augmente proportionnellement pour atteindre un nouveau palier auquel elle est bloquée jusqu'au prochain nouveau plus haut historique.

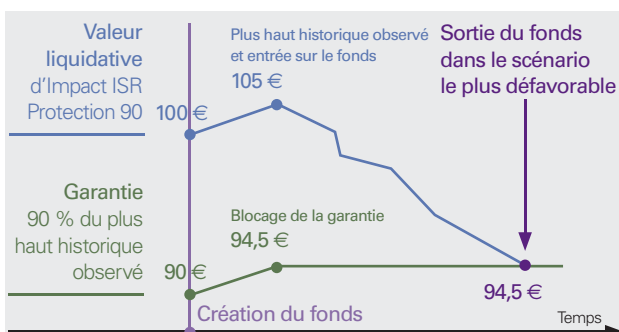
**Cette garantie ne peut donc être revue qu'à la hausse : son niveau augmente à chaque fois que la valeur liquidative dépasse son plus haut historique, mais il ne baisse jamais.**



(1) Sur la période de protection déterminée.

## La garantie de récupérer, dans tous les cas<sup>(1)</sup>, au minimum 90 % des sommes investies<sup>(2)</sup>

Quelle que soit l'évolution des marchés financiers, la valeur liquidative d'Impact ISR Protection 90 ne pourra pas descendre sous le niveau de la garantie de 90 % du plus haut historique observé. Le fonds sera totalement sécurisé si la valeur liquidative arrive au niveau de la valeur minimum garantie.



**En conséquence, même dans le cas d'une évolution systématiquement défavorable des marchés financiers suite à votre investissement, vous êtes certain de sortir du fonds avec au minimum 90 % de l'argent que vous y avez investi<sup>(2)</sup>.**

**Au travers d'un actif dynamique, investi sur les marchés actions et taux, Impact ISR Protection 90 vous permet également de participer à la hausse d'un ou plusieurs marchés financiers...**

**Grâce à la gestion active de nos experts, qui arbitrent entre actif sécurisé et actif dynamique au fur et à mesure des opportunités de marché, vous bénéficiez à la fois de protection et de rendement.**

Lorsque l'évolution des marchés est en baisse, nos gérants réduisent l'exposition à l'actif dynamique pour assurer la garantie.

Lorsque cette évolution est en progression, ils augmentent l'exposition à l'actif dynamique pour rechercher de la performance.

(1) Sur la période de protection déterminée.

(2) Hors commissions de souscription et prélèvements sociaux.

Un FCPE dans lequel vous pouvez entrer et sortir à tout moment sans pénalité, tout en conservant le bénéfice de la protection<sup>(1)</sup>.

Ce fonctionnement permet à Impact ISR Protection 90 d'être en parfaite adéquation avec la souplesse de vos dispositifs d'épargne salariale et en particulier les sorties anticipées dont vous souhaiteriez profiter.

Vous investissez dans Impact ISR Protection 90 selon les modalités habituelles de versement dans votre plan d'épargne salariale...

Vous pouvez procéder à des versements périodiques, libres, **par carte bancaire** le cas échéant, choisir le prélèvement sur salaire, opter pour l'investissement de tout ou partie de votre participation ou intéressement.

Et toujours, grâce à vos dispositifs d'épargne salariale, vous bénéficiez d'avantages fiscaux significatifs et avez accès à une gestion financière haut de gamme quel que soit le montant de votre épargne.

Impact ISR Protection 90 vient encore enrichir les multiples choix de gestion financière auxquels vous avez accès à frais réduits et dans le cadre fiscal très profitable de l'épargne salariale.

(1) Sur la période de protection déterminée.

# Pourquoi choisir Impact ISR Protection 90 ?

////////// Pour **donner du sens à vos placements et bénéficier de l'expertise de Natixis Interépargne et Natixis Asset Management**, respectivement n° 1 de la tenue de comptes<sup>(3)</sup> et n°2 de l'épargne salariale ISR labellisée<sup>(4)</sup>.

////////// Parce qu'avec Impact ISR Protection 90, vous avez **la garantie<sup>(1)</sup> de récupérer au minimum 90% de la plus haute valeur liquidative observée** depuis la création du fonds, et dans le scénario le plus défavorable, au minimum 90% des sommes que vous aurez investies<sup>(2)</sup>.

////////// Parce qu'Impact ISR Protection 90 **allie protection et potentiel de performance**, et vise à vous procurer ainsi une solution plus rémunératrice que les placements monétaires très prudents.

////////// Parce que vos dispositifs d'épargne salariale vous donnent, une fois de plus, l'occasion d'accéder à une **gestion financière haut de gamme à frais réduits et dans un cadre fiscal attractif**.

(1) Sur la période de protection déterminée. - (2) Hors commissions de souscription et prélèvements sociaux. - (3) Source AFG au 31/12/11 - (4) En encours d'épargne salariale ISR labellisée par le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale au 30/06/11.



## Impact ISR Protection 90

Le FCPE est soumis aux principaux risques suivants : risque actions, risque de taux, risque de crédit et risque de monétarisation. Le risque de capital est limité à une perte maximale de 10 %.

### Avantages<sup>(5)</sup> :

- > Le porteur de parts bénéficie sur une durée de 8 ans d'une **protection de 90 % du capital initial investi** (hors commission de souscription et prélèvements sociaux), et du fait que chaque valeur liquidative sera supérieure ou égale à 90 % de la plus haute valeur liquidative historique ;
- > En plus de la protection, le porteur de parts bénéficie d'un investissement diversifié sur les principaux marchés actions et obligations européens, permettant ainsi une **dilution du risque et la recherche de nouvelles sources de performance** ;
- > **Le porteur peut souscrire et racheter ses parts à tout moment** tout en ayant l'assurance de récupérer au minimum 90 % de son capital investi, y compris en cas de déblocage exceptionnel et/ou d'arbitrage vers un autre support d'épargne salariale proposé dans le cadre du plan d'épargne.

### Inconvénients<sup>(5)</sup> :

- > La protection offerte implique une **gestion en « assurance de portefeuille »** qui ne permet pas aux porteurs de parts de bénéficier de la totalité de la hausse des actifs risqués sélectionnés ;
- > Si l'investisseur souscrit le compartiment à un moment où la valeur liquidative est proche de la valeur liquidative protégée, il ne bénéficie pas de l'intégralité de la hausse des actifs risqués, **le compartiment étant alors investi essentiellement sur des actifs non risqués monétaires** ;
- > L'exposition aux actifs risqués peut devenir nulle, lorsque l'évolution des marchés rend nécessaire d'assurer la protection offerte au porteur de parts. **Dans ce cas, le compartiment est en effet monétarisé**, ce qui l'empêche durablement de bénéficier de la hausse éventuelle des marchés obligataires et actions.
- > La protection offerte portant sur une valeur liquidative égale à 90 % de la plus élevée des valeurs liquidatives précédentes, il existe un **risque en capital, pendant la période de protection, portant au maximum sur 10 % des investissements**.

### Point d'attention

Ce FCPE permet de profiter de la hausse partielle d'une sélection de fonds actions et taux en contrepartie d'une certaine prise de risques.

Les risques et les frais relatifs à cet investissement sont détaillés au sein de la notice d'information du FCPE.

Avant toute souscription, la notice d'information devra vous être remise. Elle est disponible sur l'Espace Sécurisé Épargnants du site [www.interepargne.natixis.com/epargnants](http://www.interepargne.natixis.com/epargnants).

Natixis Asset Management et Natixis Interepargne ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Ce document est produit à titre purement indicatif.

(5) Informations valables uniquement durant la période de protection.



#### **Natixis Interepargne**

30, avenue Pierre Mendès France  
75013 Paris

Société Anonyme au capital de 8 890 784 euros  
RCS Paris 692 012 669

[www.interepargne.natixis.com](http://www.interepargne.natixis.com)

#### **Natixis Asset Management**

Siège social : 21 quai d'Austerlitz 75634 Paris cedex 13  
Société Anonyme au capital de 50 434 604,76 €

RCS Paris 329 450 738

Agrément AMF n° GP 90 009

[www.am.natixis.com](http://www.am.natixis.com)

 **GROUPE BPCE**